

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Délibération n° 20/2026

L'an deux mil vingt-six

Le **11 du mois d'avril** Le Conseil Municipal de la commune de MILHAC-DE-NONTRON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des associations, sous la présidence de Monsieur Pascal MECHINEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08/04/2026

PRESENTS : MECHINEAU Pascal, GIGNOUX Pascal, GOUDY Martine, AUPETIT Karine, BRAY Kevin, CRESPO-FARGES Cédric, DUBOIS Maëva, GRUWÉ Marion, JEAN Laetitia, LAFONT-SANTIN Jeanne-Marie, LEFEBVRE Xavier, MUCHERON Laurence, PEYTOUR Bruno.

PROCURATION : BARRY Alain à GOUDY Martine et JAMAIN Thomas à GRUWÉ Marion.

ABSENTS : -**SECRETAIRE DE SEANCE** : GIGNOUX Pascal.**Nombre de conseillers** :

En exercice : 15

Présents : 13

Procurations : 2

Votants : 15

OBJET : MODIFICATION RESPONSABLES PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

Monsieur le Maire explique que suite au renouvellement de l'équipe municipale une mise à jour des responsables est nécessaire

Les nouveaux référents s'organisent comme suit :

Référents PCS	
Responsables	Pascal MECHINEAU et Pascal GIGNOUX
Organisation de l'alerte	Pascal GIGNOUX, Martine GOUDY et Karine AUPETIT
Soutien des populations (Salle des fêtes/église)	Laurence MUCHERON
Personne ressources	Kevin DELERIVE et Bruno PEYTOUR
Direction des opérations de secours	Pascal MECHINEAU et Alain BARRY
Coordination des moyens et actions	Marion GRUWÉ et Martine GOUDY
Responsable alerte à la population	Pascal GIGNOUX et Thomas JAMAIN
Fiche "soutien des populations"	Martine GOUDY et Laetitia JEAN
Fiche "responsable logistique"	Benjamin LEBLANC, Franck BARATAUD et Pascal GIGNOUX
Secrétariat	Doriane VEDRAINE et Jeanne-Marie LAFONT-SANTIN
Responsables relations publiques	Laurence MUCHERON et Pascal GIGNOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Pour extrait conforme au registre des délibérations
Du conseil municipal
Le Maire,
Pascal MECHINEAU



*Copie certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en sous-préfecture et de sa publication
Le Maire, Pascal MECHINEAU*